



Le 26 avril à la gare de Melun, en banlieue parisienne, des personnes à mobilité réduite manifestent contre l'accessibilité lamentable sur le réseau. CHRISTOPHE ENA/AP/SIPA

Sur le handicap, Macron accueilli avec scepticisme

CITOYENNETÉ Les associations dénoncent le flou des annonces faites par le président, mercredi, lors de la conférence nationale sur le sujet et doutent qu'elles permettent à la France de rattraper son retard en matière d'accès aux droits des personnes.

La bouteille n'est pas totalement vide, mais le compte n'y est pas. Au lendemain de la Conférence nationale du handicap, qui s'est tenue le 26 avril à l'Élysée, les annonces faites par le président Macron laissent les associations de défense des droits des personnes handicapées circonspectes. « Il y a quelques mesures intéressantes, mais globalement, ce sont beaucoup de déclarations d'intention, sans information sur leur mise en œuvre et les moyens alloués », résume Arnaud de Broca, président du Collectif Handicap, qui regroupe 52 organisations. L'exercice devait pourtant aussi répondre aux mises en cause internationales, après que le Conseil de l'Europe eut estimé, mi-avril, que « la violation des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille, par la France, est établie ».

Côté positif, le président a annoncé le déblocage de 1,5 milliard d'euros pour améliorer l'accessibilité des lieux publics. L'enjeu est de taille. Malgré les lois qui se sont succédées, la moitié des établissements recevant du public (ERP) n'ont encore entamé aucune démarche de mise aux normes, sans même parler des voies publiques et des transports. La somme est conséquente, mais les fonds, principalement destinés aux « *petits commerces, restaurants, salles des fêtes, locaux de services publics* », seront étalés sur cinq ans, ce qui en réduit la portée.

« *Est-ce que ce milliard et demi est juste destiné à la mise aux normes des ERP ou bien à l'ensemble des mesures ?* s'interroge par ailleurs Arnaud de Broca. *Cette répartition change beaucoup leur impact.* » Sur ce point, l'effet d'annonce pourrait être trompeur. Ni le président, ni le dossier de presse n'ont mentionné la promesse faite par la ministre déléguée chargée des personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, d'une enveloppe spécifique de 400 millions d'euros pour « *la mise en accessibilité d'ici à 2027 de toutes les gares prioritaires nationales* ».

À QUAND 100% DE LOGEMENTS NEUFS ACCESSIBLES ?

Autre source de déception en matière d'accessibilité, le président a écarté, pour un an au moins, l'idée de sanctionner les établissements qui ne font pas les travaux réglementaires. « *Une mesure que nous espérons et qui aurait pu donner un véritable coup d'accélérateur* », déplore Arnaud de Broca. Sur le volet logement, Emmanuel Macron s'est contenté de promettre l'ouverture aux personnes handicapées, en 2024, du dispositif MaPrimeAdapt', jusque-là destinée à financer l'adaptation des appartements des plus de 70 ans en perte d'autonomie. La demande, répétée depuis 2018, que 100 % des logements dans les bâtiments neufs soient accessibles – et non pas 20 % comme actuellement – n'a, elle, pas été entendue.

L'autre annonce phare, le remboursement intégral, dès 2024, des fauteuils roulants manuels ou électriques, pourrait aussi se révéler un jeu de dupes. « *Bien sûr, ces dispositifs vont bénéficier à certaines personnes, mais on ne nous dit pas comment ça sera réalisé. Est-ce uniquement un financement par la Sécurité sociale, ou faudra-t-il compter sur des mutuelles, que toutes les personnes handicapées n'ont pas ? On ne sait pas non plus si cette prise en charge concernera seulement les modèles basiques ou l'ensemble des fauteuils* », s'interroge Arnaud de Broca. À l'heure actuelle, le montant maximal remboursé par la Sécu est 5 200 euros, pour des appareils qui peuvent en coûter 25 000.

Autre grand volet des annonces présidentielles : l'accès à l'éducation. Dans ce domaine, Emmanuel Macron a vanté son bilan et proposé que les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) puissent passer aux 35 heures, en se déployant sur le temps périscolaire. Mais il n'a pas précisé comment l'État comptait aider les collectivités locales qui ont la charge financière de ces périodes. Quant à la promesse d'avoir un enseignant référent dédié au handicap dans tous les établissements, « *elle repose sur le "pacte" présenté par le ministre de l'Éducation nationale qui est déjà utilisé pour beaucoup de choses et sur la base du volontariat. On ne voit pas comment elle pourra être effective* », commente Arnaud de Broca.

Enfin, beaucoup de mesures, comme un meilleur accès aux maisons départementales du handicap, ou l'intervention dans les écoles des personnels du médico-social, ne sont pas chiffrées et dépendent de structures publiques déjà exsangues, dans l'incapacité de remplir leur mission après des années de coupes budgétaires. Signe du scepticisme ambiant, la seule promesse qui suscite l'enthousiasme est la création d'un comité de suivi avec les associations qui devra se réunir tous les trois mois. « *On aura un rôle de vigie à y jouer*, résume Jean-Louis Garcia, président de la fédération Apajh, qui gère des établissements d'accueil de personnes handicapées. *Il va falloir qu'on soit très pugnaces et qu'on ne lâche rien.* »

CAMILLE BAUER



Face au manque d'eau, Christophe Béchu reste sec

CLIMAT En déplacement dans les Pyrénées-Orientales, le ministre de la Transition écologique n'avait aucune perspective à proposer à un département en situation de crise aiguë.

On ne peut pas vraiment le confondre avec une grenouille météo : Christophe Béchu n'a ni la même manière de s'exprimer ni la peau verte et luisante. Sur le plan fonctionnel, en revanche, la confusion reste possible : sorti du bocal ministériel pour grimper sur son échelle médiatique, le ministre de la Transition écologique commente le temps qu'il fait mais, visiblement, n'a aucun pouvoir d'agir face à la sécheresse qui plonge déjà une grande partie du pays dans l'angoisse. « *Je ne suis pas venu pour annoncer des crédits, des fonds ou des choses de ce type* », a-t-il ainsi annoncé d'emblée, jeudi 27 avril, à peine le pied posé dans les Pyrénées-Orientales, département particulièrement frappé par le manque d'eau précoce.

PAS DE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES AGRICULTEURS

Une fois le périmètre et les ambitions de son déplacement ainsi circonscrits, le ministre a pu présider le comité d'anticipation et de suivi hydrologique convoqué



Le ministre devant les berges de l'Agly, à sec, à Rivesaltes. RAYMOND ROIG/AFP

par le préfet Rodrigue Furcy, à l'issue duquel il n'a, fort logiquement, rien annoncé sinon une cellule ministérielle qui se penchera sur le cas des communes confrontées au manque d'eau potable. Quatre sont déjà dans ce cas dans le département. Mais pas de fonds de solidarité, demandé par les agriculteurs – surtout les maraîchers et fruitiers –, qui savent déjà qu'ils vont perdre la plus grande partie de

leurs récoltes et de leurs revenus : le ministre a renvoyé la balle à son collègue de l'Agriculture, Marc Fesneau. Pas non plus de mise à disposition d'un hélicoptère bombardier d'eau, réclamé en début de semaine par la présidente du conseil départemental, Hermeline Malherbe (PS), afin de mieux lutter contre les incendies, comme celui qui a dévasté plus de mille hectares autour de Cerbère en début de mois.

Pourtant, la situation est déjà très compliquée. Selon Météo France, ce mois d'avril « *sera vraisemblablement le plus sec depuis 1959 dans les Pyrénées-Orientales* », et le niveau d'humidité des sols correspond déjà au « *niveau de sécheresse que l'on rencontre en temps normal au mois d'août* ». Le département se serre déjà la ceinture, les différents acteurs économiques – en particulier dans le secteur du tourisme – s'étant déjà engagés à réduire drastiquement leurs consommations. Et le département ne sera certainement pas le seul à devoir en passer par là, puisque 40 autres sont déjà en vigilance ou en alerte sécheresse et que les trois quarts des nappes phréatiques sont au-dessous de leur niveau normal. Dans un tel contexte, le caractère purement gesticulatoire du passage de Christophe Béchu en terres catalanes augure mal des réponses que le gouvernement pourra donner : le pays manque d'eau mais le robinet des moyens, lui, restera bien fermé. ■

OLIVIER CHARTRAIN

LA RÉDACTRICE EN CHEF D'UN JOUR

À quand un vrai débat sur la gestion de l'eau ?



SOPHIE BINET
Secrétaire générale de la CGT

Cette année, la sécheresse est inédite. Il va pourtant falloir s'y habituer car il s'agit de l'une des conséquences durables du changement climatique. Impossible donc de continuer, comme le fait le gouvernement, à gérer le sujet à la petite semaine, au gré des lobbies. Il faut d'abord renforcer les effectifs du ministère de l'Environnement, chargés de surveiller la gestion de l'eau. En effet, alors que les conflits d'usage entre industrie, agriculture et habitants vont se multiplier, il est indispensable de renforcer les acteurs à même de faire primer l'intérêt général. Il faut bien sûr revoir en

profondeur le modèle agricole, sortir de la logique productiviste et renouer avec une agriculture ancrée sur les besoins et les contextes locaux. Et pas question d'y répondre en multipliant les méga-bassines ! L'industrie est également à interroger. Le gouvernement s'est félicité de l'extension de l'usine de puces électroniques de STMicroelectronics à Crolles en Isère, sans s'inquiéter de son impact sur les ressources en eau potable. Pourtant, cette industrie pourrait tout à fait fonctionner en réutilisant plusieurs fois la même eau, c'est le projet porté par la CGT mais ralenti à ce stade pour raisons financières. Enfin, alors que la consommation d'eau des particuliers est directement corrélée au niveau de revenus, mettre en place une tarification progressive de l'eau permettrait de lier justice sociale et environnementale. Plus possible de multiplier des piscines ! ■

Avec 34,9 % des suffrages au premier tour des élections territoriales, le parti de gauche et indépendantiste du Tavini huiiraatira est parvenu à se hisser en première position. Malgré l'alliance des partis de droite autonomistes de l'ex-président de la Polynésie Gaston Flosse (Tahoeraa, 11,8 %) et d'Édouard Fritch (Tapura, 30,4 %), son successeur depuis 2014, les « bleus » du Tavini sont en bonne position pour l'emporter. D'autant que le second tour verra une triangulaire avec le parti A here ia Porinetia (14,5 %), également issu d'une scission des autonomistes. Le leader indépendantiste historique Oscar Temaru a reçu L'Humanité dans son bureau de la mairie de Faa pour évoquer la longue lutte de son parti, le basculement historique que représenterait une victoire du Tavini et ses ambitions pour la Polynésie.

C'est un événement en Polynésie : au premier tour, le Tavini est arrivé en tête, après avoir déjà remporté les trois sièges de députés lors des législatives de l'an dernier. Pour vous, qu'est-ce qui explique ce basculement après plus de quarante années de combat politique ?

En tahitien il y a un vieux proverbe qui dit : « E parari te mato i te topata ua ». Ça veut dire : « Une goutte de pluie peut casser le roc. » Nous avons parcouru le territoire durant des années, pour expliquer à la population notre âme, notre dignité et notre projet pour le pays. Les politiques menées par les autonomistes, qui disaient alors qu'il fallait d'abord « faire grandir le nouveau-né », sont simplement du néo-colonialisme. D'autant que l'arrivée du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP, créé pour les essais nucléaires - NDLR) a fait basculer notre pays vers une économie de comptoir. Petit à petit, les gens ont

commencé à tendre l'oreille, car en face de nous c'est un mur : les médias, l'économie, tout le système est contrôlé par l'État français. Mais nous n'avons fait que croître, en travaillant, notamment avec le FLNKS, pour faire inscrire nos territoires sur la liste des pays à décoloniser (en 2013 - NDLR). Parfois, quand je regarde tout ça, je me dis : « Merde, c'est pas possible... » (rires). Maintenant, on parle de nous à l'ONU. Et la nouvelle génération se pose des questions, d'autant qu'à l'époque la politique était une affaire d'hommes. Avec les nouveaux moyens de communication, les gens s'informent. Voilà comment j'explique ce basculement : c'est une longue marche.

Vous avez déjà été président de la Polynésie, cinq fois entre 2004 et 2013, dans un contexte de très forte instabilité politique. Si le Tavini l'emporte, qu'est-ce qui sera différent, outre le fait que le député Moetai Brotherson, membre du groupe GDR, sera désigné comme le président ?
À l'époque, l'État avait annoncé que les élections

n'étaient pas terminées, avait dissous une partie de l'Assemblée pour faire revoter la côte est et fermé le robinet, comme il disait. Je ne pense pas qu'aujourd'hui l'État puisse encore le faire : l'ONU, le monde regardent ce qu'il se passe, les médias aussi. Nous souhaitons que la France accepte cette table ronde, sous l'égide des Nations unies, pour parler de l'avenir de notre pays, et en terrain neutre.

Alors que l'exemple de la Nouvelle-Calédonie montre que le sujet avance difficilement, quel processus de décolonisation peut-on envisager pour la Polynésie ?

Nous avons gagné les législatives, il nous faut maintenant gagner les territoriales pour dire à la France : voilà les grandes questions, la monnaie, la fonction publique, l'administration territoriale, etc. Nous ne voulons pas négocier notre droit de souveraineté, mais fixer la date de l'accession à cette souveraineté, et négocier des accords de coopération dans tous ces domaines.



OSCAR TEMARU
Président du Tavini huiiraatira
(Servir le peuple)

Au-delà de la question de l'indépendance, les attentes des Polynésiens sont immenses et axées sur les questions sociales et économiques. Quelles sont les priorités dans ces domaines ?

Pendant des années, on a mis de côté ce que nous sommes. Agriculture, periculture, aquaculture : on ne peut pas le faire du jour au lendemain, mais il faut revenir vers une alimentation locale. On importe pour 45 milliards de francs (375,8 millions d'euros)

d'alimentation chaque année ! Tout pousse ici : il faut planter, planter encore, à commencer par l'arbre à pain (arbre fruitier proche du jacquier - NDLR), notre pain à nous. Développer les cocoteraies et tous les dérivés de la coco. Sur la pêche et l'aquaculture, il faut amener une plus-value, découper et transformer sur place. Ensuite, notre principale industrie est le tourisme : ça fait presque cinquante ans que je dis qu'il faut construire cet aéroport aux Marquises, se rapprocher de cet État américain qu'est Hawaï. Nous devons le développer, avec de petits hôtels, des pensions de famille. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR BENJAMIN KÖNING

« On importe pour 45 milliards de francs (375,8 millions d'euros) d'alimentation chaque année ! »

**DONNONS DE LA VOIX
AUX LUTTES
PAR LA SOUSCRIPTION !**



JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ EN VERSANT

€

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

E-MAIL

VILLE

CODE POSTAL

TÉL.

J'autorise L'Humanité à me faire part de ses offres spéciales

DÉFISCALISATION

VOTRE DON DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66%, DANS LA LIMITE DE 20% DU REVENU IMPOSABLE.
Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €. Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Je fais un don de 1 à 499 € :

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.

Je donne 500 € ou plus :

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de L'Humanité en Partage.

Notre don est à retourner
à L'Humanité, souscription,
immeuble calliope,
5 rue playel
93528 Saint-Denis Cedex.

RETROUVEZ L'HUMANITÉ SUR INTERNET

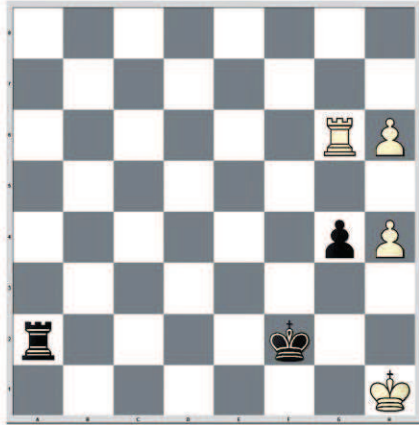
Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

- www.humanite.fr
- facebook.com/humanite.fr
- twitter.com/humanite_fr
- linkedin.com/company/lhumanite
- Compte lhumanitefr sur Instagram



LE COIN DU FOU par **Éric Birmingham**



Niveau de difficulté : *facile, **difficile, ***très difficile

ÉTUDE DE T. GORGIEV, 1929 **
Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION : 1.h7i1 (la prise du pion ne donne pas l'avantage : 1.Txg7? Tab2.Rh2(2.h7Th6.Rh2.Rf3.4.Rh3.Txh7.5.Tg8.Rf4=) 2...Rf3.3.Rh3.Txh6.4.Tg8.Rf4 avec une nulle théorique.) 1...Ta3 (menace mat par ...Th3. Sur : 1...Ta8.2.Tg8+- Ta3.3.Tf8+- (mais surtout pas : 3.h8D?+)-2.Tf6+ Rg5 (cette fois la case a1). 4.Ta3! (4.Ta1! Td8 et les Noirs sauvent la nulle. Par exemple : 5.h5.Th8.6.Ta7.Rh4=) 4... 0-1

Code des symboles : ! Très bon coup ■ !! Coup excellent ■ ? Coup faible ■ ?? Très mauvais coup ■ ?! Coup douteux ■ !? Coup Intéressant ■ +- Avantage décisif pour les Blancs ■ -+ Avantage décisif pour les Noirs ■ + Échec au Roi ■ 1-0 Victoire des Blancs ■ 0-1 Victoire des Noirs ■ 0,5 Partie nulle ■ # Mat

L'Humanité

Fondateur Jean Jaurès Directeur Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du Journal L'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 2 500 000 euros Siège social 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion : agence Boconsell.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseillame.fr
Vente militante 01 49 22 73 47
Publicité Comédiance. Silvère Magnon, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication ; Silvère Magnon, directeur des développements et de l'événementiel
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux
L'Association des lectrices et lecteurs de L'Humanité ; l'Association des diffuseurs de L'Humanité.
Impression POP (La Courneuve), Mop (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes)
Numéro ISSN 0242-6870
Dépôt légal Date de parution
Commission paritaire 1124 C 79615
Tirage du 26 avril 2023 33 556 exemplaires
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation P.Tot : 0,01 kg/tonne.



Annonces classées

retrouvez toutes nos annonces sur le site www.humanite.fr/annonces

01 49 22 74 89



vacances ulvf

LE PRINTEMPS EN LIBERTÉ !

CHOISISSEZ VOTRE JOUR D'ARRIVÉE, VOTRE JOUR DE DÉPART ET LA DURÉE DE VOTRE SÉJOUR POUR COMPOSER VOS VACANCES À LA CARTE !

DÉCOUVREZ NOS VILLAGES



www.vacances-ulvf.com

TLC vacances

Le catalogue Été 2023 est sorti Réservez vite !



www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63

Divers

Fidèle lecteur de L'HUMA, cause mesure d'âge, vend

motobécane 175cc dans son jus

- Batterie 12v allumage électronique
- Sacoches
- Rétro "J'y vois"
- Tan-sad
- Livres techniques et outillage
- Pneus en bon état

Livraison possible en région parisienne



à vendre

01 60 20 43 37

Passez votre annonce dans **L'Humanité + L'Humanité +** www.humanite.fr magazine

LOCATIONS IMMOBILIER DIVERS

Années Classées Contactez Laure Thiery laure.thiery@comediance.fr tél. 01 49 22 74 89

retrouvez toutes nos annonces www.humanite.fr/annonces

Divers

ANTIQUAIRE ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ !

- MANTEAUX DE FOURRURE : vison, astrakhan, renard, etc...
- BAGAGES DE LUXE : Hermès, Vuitton, Chanel, etc...
- ARGENTERIE : couverts et pièces de formes
- ARMES ANCIENNES : fusil, épée, pistolet, fusil, etc...
- MONTRES GOUSSET ET BRACELET : Rolex, Patek, Lip, Jaeger, etc...
- INSTRUMENTS DE MUSIQUE : piano, violon, saxo, etc...
- LIVRES ANCIENS : dictionnaire, bd, missel, Jules Verne, etc...
- MACHINES À COUDRE ET POSTES RADIO
- MEUBLES ET OBJETS ANCIENS : pendules, tableaux, sculptures, luminaires, miroirs, tous mobiliers anciens, etc...
- VINS ET SPIRITUEUX même périmés
- ART ASIATIQUE : porcelaine, jade, bronze, mobilier, etc...
- BIJOUX : or, argent, fantaisie, etc...
- PIÈCES DE MONNAIE : françaises et étrangères

PAIEMENT IMMÉDIAT
Estimation gratuite et déplacement gratuit dans toute la France

M. Stéphane Christophe : **06.03.68.63.45**
stephanchristophe21@yahoo.fr

EN LUTTE

**SALAIRES CLOUÉS AU SOL**

Le syndicat SNPNC-FO de la compagnie aérienne Vueling a déposé un préavis de grève pour les week-ends du 1^{er} Mai et du 8 Mai. Les stewards et hôtesses réclament une augmentation de salaire de 15 %, que la direction refuse pour le moment.

PRIME DE LA DISCORDE

À la cartonnerie DS Smith de Carhaix (Finistère), la CGT appelle les salariés à multiplier les débrayages. En cause : une proposition d'une prime vacances de la direction jugée insuffisante par le syndicat, qui réclame au moins 1 150 euros.

GRÈVE DES PROFESSEURS

Le personnel du collège de Dagneux (Ain) a fait grève ce jeudi pour dénoncer les conditions de travail dans l'établissement. Les professeurs dénoncent la moyenne de trente élèves par classe. L'une d'elles pourrait en plus être supprimée à la rentrée prochaine.

Morts au travail : une justice très attendue

TÉMOIGNAGE



Alexandre Bento est décédé le 3 avril 2020. Il avait 36 ans. SAMIR MADUCHE POUR L'HUMANITÉ

ACCIDENTS Plus de trois ans après le décès de son mari, Alexandre Bento, dans une blanchisserie industrielle, Johanna Daire-Bento se désole de la durée des procédures judiciaires.

« **U**n jour, mes enfants me demanderont comment leur papa est mort. Il faudra bien que je leur réponde. Qu'est-ce que je vais leur dire ? » Trois ans après le décès de son mari Alexandre Bento, le 3 avril 2020, Johanna Daire-Bento cherche toujours des réponses aux questions qu'elle se pose sans arrêt, tous les jours et toutes les nuits. De l'accident du travail qui a coûté la vie au père de ses deux enfants, désormais âgés de 7 ans et 3 ans, elle sait qu'il est survenu dans une blanchisserie industrielle située à Brie-Comte-Robert, en Seine-et-Marne. Employé en CDI comme technicien de maintenance dans cette usine qui traite, au moment du drame, les quantités de tissu envoyées par les hôpitaux débordés par la pandémie de Covid, Alexandre Bento intervient dans un sèche-linge quand la machine se remet soudain en route, après que la porte s'est refermée. Selon les conclusions de l'autopsie, le salarié succombe à une « asphyxie », le corps couvert de contusions et de brûlures. Il a 36 ans.

« QUELQUE CHOSE CLOCHE » DANS CE DOSSIER

Comment un tel accident a-t-il pu survenir ? Pourquoi le tableau électrique n'a-t-il pas été mis en sécurité avant l'intervention d'Alexandre Bento, à l'aide des cadenas prévus à cet égard ? Tenu par le Code du travail de « prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité » de ses salariés, l'employeur de la victime a-t-il commis une faute ? Une première enquête diligentée par le parquet de

L'AGENDA



Vendredi 28 avril
À partir de 9 heures, décision du tribunal de commerce de Grenoble sur le plan de cession de la chaîne de magasins Go Sport.

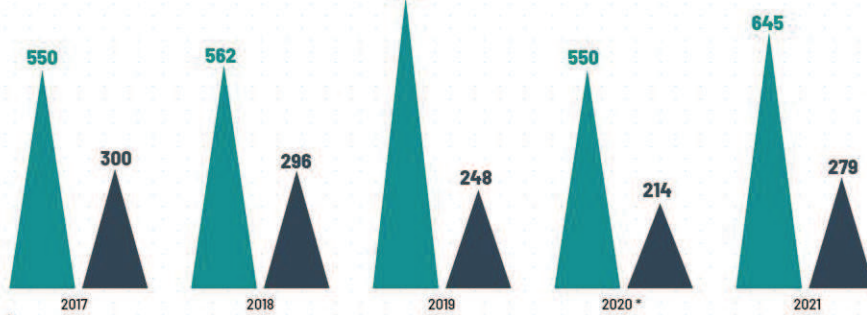
Samedi 29 avril Un collectif appelle à une manifestation au départ de la place de la République à Paris, à 14 heures, contre le projet de loi sur l'immigration préparé par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

Dimanche 30 avril Un collectif appelle au rassemblement, à 10 heures au parc André-Citroën, dans le 15^e arrondissement de Paris, contre le Service national universel (SNU).

Mercredi 3 mai Le Conseil constitutionnel rend sa décision sur la demande de référendum d'initiative partagée formulée par la Nupes, qui souhaite fixer à nouveau l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans.

UNE HÉCATOMBE QUOTIDIENNE

▲ Accidents du travail ▲ Maladies professionnelles
En nombre de décès



* Cette année-là, l'activité économique a été fortement ralentie en raison de la crise sanitaire, ce qui peut expliquer la baisse du nombre d'accidents du travail.

En Europe, la France à la traîne

Accidents du travail mortels pour 100 000 salariés, en 2019



En 2019, la France a le pire bilan de l'Union européenne

SOURCES : CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE (CNAM) ET EUROSTAT.

INFOGRAPHIE L'HUMANITÉ

LA RÉDACTRICE EN CHEF D'UN JOUR

Au travail, on meurt en silence



SOPHIE BINET
Secrétaire générale de la CGT

Chaque jour, en France, ce sont plus de deux personnes qui meurent au travail et 2 500 qui sont victimes d'accidents. Ces chiffres astronomiques sont pourtant minorés, car ils ne prennent en compte ni la fonction publique d'État ni les régimes spéciaux (marins, cheminots, énergie...). Et encore moins les accidents non déclarés du fait des pressions patronales, évalués par certains chercheurs à 750 000 par an... Si les accidents du travail concernent les hommes à 63 %, leur

augmentation depuis 2013 est due à l'explosion des accidents du travail des femmes, qui augmentent de 18 %, notamment dans le secteur du soin et du lien. Les causes sont connues : la pression temporelle, le travail en urgence et l'exigence de productivité. Plus largement, l'accroissement du pouvoir patronal contraint toujours plus les salarié-e-s à travailler dans n'importe quelles conditions. La suppression des CHSCT et des délégués du personnel en 2017, la saignée des effectifs de l'inspection et de la médecine du travail nous privent de contre-pouvoirs collectifs indispensables pour pouvoir imposer des politiques de prévention. La France est le pays d'Europe qui compte le plus d'accidents et de morts au travail. Malgré cette hécatombe, le sujet est totalement absent du débat public. Pire, gouvernement et patronat font comme si les conditions de travail permettaient un report de l'âge de départ en retraite ! Métro, boulot, caveau, pour nous c'est non ! Vive la retraite à 60 ans !

Melun est classée sans suite « à l'issue des premières investigations écartant l'hypothèse d'un geste volontaire », c'est-à-dire d'un suicide, nous précise le parquet. Selon Michel Ledoux, l'avocat de Johanna Daire-Bento, le ministère public a considéré que les circonstances de l'accident étaient « indéterminées » et que celui-ci pouvait trouver son origine dans une « négligence » de la victime.

Impossible, proteste la veuve (elle a obtenu l'autorisation d'un mariage à titre posthume), désormais âgée de 40 ans. « Alexandre avait une formation d'électricien, et il était très pointilleux sur la sécurité. S'il avait eu un cadenas le jour de l'accident, je suis certaine qu'il s'en serait servi », insiste-t-elle. Et de confier que son conjoint s'était déjà plaint auprès d'elle du nombre trop faible de cadenas à disposition des techniciens en intervention.

Fin octobre 2022, à la suite de la remise du rapport de l'inspection du travail, le parquet ouvre une nouvelle enquête

pour homicide involontaire, qu'il confie au commissariat de Melun. Pour Johanna Daire-Bento, qui l'a appris quatre mois plus tard, après avoir sollicité par téléphone le cabinet du procureur de la République de Melun, c'est une lueur d'espoir, la confirmation que « quelque chose cloche » dans ce dossier, comme elle le raconte dans le salon de sa maison francilienne, assise devant une tasse de café près d'une commode blanche sur laquelle trône une photo de son défunt mari. Mais les interrogations demeurent.

LES PARQUETS SONT DÉBORDÉS

« Je ne sais absolument rien de ce que l'inspection du travail a découvert », résume l'intéressée, qui s'agace de la durée de la procédure. Trois ans, déjà, ont passé depuis la mort d'Alexandre Bento, et l'enquête préliminaire est toujours en cours, ce qui l'empêche d'accéder au dossier. Cela complique également la reconnaissance par le pôle

« Alexandre avait une formation d'électricien, et il était très pointilleux sur la sécurité. »

JOHANNA DAIRE-BENTO

social du tribunal judiciaire d'une éventuelle faute inexcusable de l'employeur, qui ouvrirait la voie à une indemnisation majorée pour l'ancienne cheffe de réception dans un hôtel, désormais demandeuse d'emploi. « Malheureusement, un tel délai d'enquête n'est pas totalement anormal par rap-

port aux délais habituels. Les parquets sont débordés, notamment en région parisienne, et les accidents du travail ne sont pas automatiquement des priorités pour eux », indique l'avocat Michel Ledoux, spécialiste des questions de santé et sécurité au travail.

En attendant de voir son dossier avancer, Johanna Daire-Bento a rejoint le collectif de familles de victimes Stop à la mort au travail (constitué en novembre 2022), dont elle est désormais secrétaire. Le 4 avril, deux membres du groupe ont été reçus place Vendôme par des représentants du ministère de la Justice. Parmi leurs doléances, la « nomination quasi systématique d'un juge d'instruction » dans les affaires d'accident mortel du travail et la « facilitation » et l'« accélération » de l'accès des familles au dossier judiciaire. « Quand la justice va-t-elle se mettre à notre place ? interroge Johanna Daire-Bento. On nous demande toujours d'être patient. Mais certaines familles attendent depuis cinq ou dix ans. Qu'est-ce qu'on fait en attendant ? »

SAMUEL RAVIER-REGNAT

SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS DES RASSEMBLEMENTS DANS TOUT LE PAYS

Plusieurs manifestations sont prévues, ce vendredi, sur tout le territoire, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. À Paris, un rassemblement unitaire se tient à 10 heures, devant le ministère du Travail, suivi, à 14 heures, par l'inauguration d'une plaque en

hommage aux morts du travail sur la bourse du travail, près de la place de la République, à l'initiative des élus communistes de la mairie de la capitale. Des rassemblements sont également organisés à Lyon (10 h 30), à Rouen (12 heures) ou encore à Rennes (13 heures).

« En France, en 2023, on meurt encore du travail dans l'anonymat le plus total. Nous voulons rendre hommage aux victimes », explique Bruno Bothua, secrétaire général de la FNCSBA CGT, qui représente notamment le secteur du BTP, qui compte parmi les plus accidentogènes.